



Marché de Restauration Scolaire

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Objet de la consultation :

Préparation et distribution de repas pour l'ensemble des élèves et personnels du Lycée Français International Marguerite Duras

LOT UNIQUE

ARTICLE 1 Maître de l'ouvrage

Maître de l'ouvrage : Lycée Français International Marguerite Duras
Route N° 11 – Long Binh
District 9
HO CHI MINH Ville – VIETNAM
Téléphone: 84 028 37 25 22 08

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger - AEFÉ
23 Place de Catalogne – 75014 Paris – France
+33 153693090

Pouvoir Adjudicateur : Madame la Directrice Générale de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Représenté localement par Monsieur le Proviseur du Lycée français International Marguerite Duras d'Ho Chi Minh Ville

Comptable Public assignataire des paiements :

L'Agent comptable secondaire du Lycée français International Marguerite Duras d'Ho Chi Minh Ville qui représente Monsieur l'Agent Comptable Principal de l'AEFE

ARTICLE 2 Objet du marché

Le marché porte sur la fourniture de prestations de restauration.

ARTICLE 3 Contractant(s)

Je soussigné,

Nom et prénom :	<hr/> <hr/>	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :		
<hr/>		
Domicilié à :	<hr/> <hr/> <hr/>	
Tel. :		Fax :
Courriel :		
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : <i>(intitulé complet et forme juridique de la société)</i>		
<hr/>		



Au capital de :		
Ayant son siège à :		
Tel. :		Fax :
Courriel :		
N ° d'identité d'établissement (SIRET) :		
N ° d'inscription		
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :		

- Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés qui précisent la prestation, les exigences de performances de celle-ci et ses modalités d'exécution.
- Après avoir satisfait aux obligations du règlement de consultation concernant toutes les attestations ou déclarations.

AFFIRME / AFFIRMONS sous peine de résiliation de plein droit du contrat à mes torts exclusifs, qu'aucune des personnes physiques ou morales avec lesquelles nous intervenons n'est en état de liquidation judiciaire ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, ne tombe sous le coup de l'interdiction d'exercer son activité, n'est condamnée pour infraction aux dispositions de la législation fiscale française, entraînant des sanctions pénales, n'est condamnée pour infraction au code général des impôts.

ATTESTE / ATTESTONS sur l'honneur que les prestations objet du présent marché seront réalisées avec des salariés et collaborateurs employés régulièrement au regard du Code du Travail français, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

M'ENGAGE/ NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Charges, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Le présent engagement ne vaut que si le marché est notifié au titulaire dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 4 Montant du marché / Décomposition du prix :

PRESTATIONS	TARIFS TTC
<i>Service à table</i> : élèves du PS au CE2	
<i>Self service</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Primaire : Elèves CM1- CM2 • Secondaire : 6è à Terminale • Cafétéria • Personnel du lycée 	

Il pourra également être demandé au RESTAURATEUR des prestations complémentaires comme :

- Préparation du repas de Noël pour les personnels
- Préparation du repas de Têt pour les personnels
- Préparation de cocktails dinatoires après certaines instances (ex : conseil d'établissement)

ARTICLE 5 PROTOCOLES ADDITIONNELS :

Le présent acte d'engagement est constitué de documents à joindre :

- La licence de l'entreprise, octroyée par les autorités vietnamiennes et indiquant que l'entreprise est autorisée à exercer la restauration collective
- Liste des fournisseurs de denrée qui devra être réactualisée à chaque changement.
- Protocole du grammage des produits prêts à consommer
- Protocole de dératisation/désinfection
- Protocole de nettoyage et de désinfection des locaux
- L'attestation d'assurance

ARTICLE 6 Paiement et avance

Les modalités de paiement sont précisées à l'article ~~4~~X du cahier des charges.

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Entrepreneur unique



Compte ouvert au nom de : _____
Banque : _____
Adresse : _____
Code guichet : _____
Sous le numéro : _____

Joindre un Relevé d'Identité Bancaire

LE TITULAIRE

A _____, le _____
Mention(s) manuscrite(s) « lu et approuvé » et signature du/des entrepreneur(s)

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

A _____, le _____
Le Proviser du lycée Marguerite Duras, Ho Chi Minh Ville